

**Association
des petites villes
de France**

42, boulevard Raspail
75007 Paris
Tél. 01 45 44 00 83
Fax 01 45 48 02 56

www.apvf.asso.fr

A l'attention de :

- Monsieur Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne
- Monsieur Jean-Yves Le Drian, Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
- Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales
- Monsieur Sébastien Lecornu, Ministre auprès de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales
- Madame Amélie de Montchalin, Secrétaire d'Etat chargée des Affaires européennes
- Monsieur David Cormand, Député européen membre de la Commission BUDG
- Madame Valérie Hayer, Députée européenne membre de la Commission BUDG
- Monsieur Pierre Larrouturou, Député européen membre de la Commission BUDG

Le Président

Paris, le 17 octobre 2019

Madame, Monsieur,

Alors que s'ouvre à Bruxelles une négociation décisive sur le futur cadre financier pluriannuel (CFP), je souhaite vous faire part de la préoccupation des petites villes de France quant aux coupes budgétaires qui se dessinent sur les fonds structurels, à savoir le fonds européen de développement régional, le fonds social européen ainsi que le fonds européen agricole pour le développement rural.

Les négociations pourraient prendre du retard, et nous avons besoin de visibilité pour prévoir nos investissements futurs. Au-delà de la visibilité, nous avons également besoin de sécurité, et que les bénéficiaires dont nous faisons partie puissent être rassurés. A l'image des engagements du Pacte des Maires, les collectivités locales ont un rôle primordial à jouer dans l'atteinte de nos différents objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Il nous paraît donc essentiel que la Commission publie un plan de contingence qui agirait comme un filet de sécurité en assurant qu'en cas de retard sur le prochain CFP, les politiques actuelles seraient temporairement prolongées.

Nous comprenons qu'avec le Brexit, ainsi que le contexte européen post-crise financière, une pression accrue s'exerce sur les budgets nationaux de chaque Etat membre. Bien que plusieurs Etats membres considèrent leur participation au budget européen comme un coût net, nous considérons qu'un budget européen ambitieux est le garant d'une politique d'investissement sur les territoires pour les petites villes, notamment sur les questions du numérique, de la transition énergétique, de la prévention des catastrophes naturelles, de l'innovation, de la recherche ou encore de la conservation du patrimoine.

En effet, les fonds structurels européen sont ceux qui nous permettent aujourd'hui de mener à bien nombre de projets, qui, sans le concours européen, ne verraient tout simplement pas le jour. La baisse du budget européen, si elle était entérinée, aurait une conséquence désastreuse pour les fonds structurels, et nous serions parmi les premières victimes de ces choix.

Conscients des contraintes budgétaires nationales, nous rappelons que de nouvelles ressources propres permettraient à l'Union de financer un budget plus ambitieux, sans accroître la pression sur les budgets nationaux. Une taxe sur les transactions financières, une base commune consolidée de taxation de des multinationales ou un ajustement carbone aux frontières permettraient de concevoir un budget européen ambitieux et à même de répondre aux enjeux.

Les ressources propres constituaient 90% de l'origine du budget européen en 1988 ; alors qu'en 2013, c'est 80% du budget européen qui provenait de la contribution individuelle des Etats membres. Un rééquilibrage est aussi urgent que nécessaire, afin de préserver un niveau d'engagement financier suffisant sur les territoires pour les projets de nos petites villes.

Nous saluons le rôle croissant que l'Union européenne est amenée à avoir, et les nouveaux objectifs dont elle se fixe ; mais nous ne pouvons accepter que ces nouvelles priorités soient financées sur le dos des politiques de solidarités européennes, qui sont les plus visibles pour nos concitoyens, dans les territoires. Ces dernières ne sont pas une variable d'ajustement et ne peuvent pas compenser la faiblesse et l'insuffisance d'un budget européen limité à environ 1% du PIB. Cela ne ferait qu'accentuer le sentiment d'éloignement des politiques européennes.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à nos fortes préoccupations, nous vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées



Christophe Bouillon
Député de Seine-Maritime